

FGTB

Pétrole

Ensemble, on est plus forts

**MANIFESTATION
NATIONALE
24 SEPTEMBRE**

LA LOI SUR LA MARGE SALARIALE ÉCRASE NOS SALAIRES

Nous descendons dans la rue pour défendre vos salaires et vos droits.
Rejoignez-nous !

📍 **Gare de Bruxelles-Nord**

🕒 **Rendez-vous à 10h30, début de la manifestation à 11h.**

Et dans le Pétrole ? Les négociations sectorielles auront lieu les 30 septembre, 13 et 14 octobre 2021.

Pour la FGTB Pétrole, les travailleurs sont les héros de la crise corona et ils doivent être respectés.



**Plus d'infos auprès de vos délégués, sur
www.fgtbpetrole.be ou scannez le QR-code.**

FGTB**Pétrole****Ensemble, on est plus forts**

POURQUOI MANIFESTONS-NOUS LE 24 SEPTEMBRE ?

La loi qui fixe la marge salariale (la fameuse loi de 96) empêche les syndicats de négocier la part qui revient légitimement aux salaires des travailleuses et travailleurs.

Cette loi bloque toute augmentation significative des salaires sous prétexte de préserver la compétitivité des entreprises belges. Mais quand il s'agit des actionnaires, il semble que d'autres points de vue prévalent. En effet, durant la période de crise du coronavirus, des milliards ont été versés en dividendes.

Ce sont pourtant les salaires qui créent les véritables bénéficiaires : pour les travailleurs, pour la société, pour la sécurité sociale, pour les services publics, pour l'économie,...

Cette loi est totalement injuste, inéquitable et irresponsable. Elle est totalement déconnectée de la réalité socio-économique.

Si la loi sur la marge salariale ne change pas en faveur des travailleurs, la marge frôlera toujours le ZÉRO dans les années à venir. Dans l'intérêt de qui ?

La FGTB demande une révision en profondeur de la loi pour pouvoir à nouveau négocier des augmentations salariales décentes. Sans cela, plus aucun accord interprofessionnel (AIP) ne sera possible. Et il n'y aura pas de paix sociale.

LES NÉGOCIATIONS SECTORIELLES DU SECTEUR DU PÉTROLE DÉBUTENT LE 30 SEPTEMBRE

Le 30 septembre, les négociations sectorielles sur les salaires et les conditions de travail dans le secteur du pétrole pour la période 2021-2022 vont enfin débuter. Les 13 et 14 octobre, des journées de négociation sont également prévues.

Cette fois, la FGTB Pétrole ne mènera pas une enquête approfondie au sujet des revendications des ouvriers, des employés et des cadres du secteur.

En ces temps difficiles de coronavirus, dont nous ne sommes toujours pas libérés, tous les travailleurs ont dû faire preuve de deux fois, voire trois fois plus de flexibilité tant au travail qu'à domicile. Pendant un court laps de temps, les travailleurs belges ont été considérés comme des "héros" qui continuaient de faire tourner le pays. De nombreux secteurs, dont le pétrole, ont été considérés comme essentiels. Mais ça n'a pas duré... les héros sont très vite redevenus des esclaves du travail. Les entreprises ont fait, et font à nouveau de plantureux bénéfices, les actionnaires sont à nouveau choyés.

Et les héros du passé... devraient se contenter d'une norme salariale maximale de 0,4 %. Dans le secteur du pétrole, l'application de cette norme équivaldrait à 0,10 € sur le salaire horaire d'un travailleur moyen, soit 15 € brut sur un salaire mensuel moyen d'un employé.

Dans un tel contexte, la FGTB Pétrole estime qu'il n'est pas nécessaire de mener une enquête. Nous effectuerons bien sûr des visites pour faire savoir que les "héros" qui ont continué de faire tourner l'économie, et qui continuent de le faire, doivent recevoir ce à quoi ils ont droit.

Les employeurs doivent avoir conscience qu'un certain nombre d'attentes doivent être satisfaites :

- Des négociations salariales libres.
- Une réglementation de fin de carrière et de crédit-temps décente.
- Mettre un terme à la charge de travail supplémentaire, à la flexibilité et au manque d'effectifs des équipes.
- Les héros de la crise du coronavirus doivent recevoir ce à quoi ils ont droit.